



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25157>

Département(s) de publication : **31, 34**

Annonce n° **24-25157**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-18048

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Région Occitanie

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20005379100014

**Ville** : TOULOUSE

**Code postal** : 31406

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 31, 34

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de traduction et d'interprétariat pour les services de la Région Occitanie

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79530000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations concernent : Lot 1 - la traduction de documents, textes, lettres, rapports, communiqués, piges, etc... qui pourront être transmis sous divers formats (pdf, doc, odt, PTT, corps de mail). La traduction assermentée des textes officiels pourra également être demandée. Lot 2 - une prestation d'interprétation notamment à l'occasion de réunions, rencontres officielles, visites de sites, séminaires et conférences, ou repas protocolaires. La prestation d'interprétation peut être multilingue, depuis et vers plusieurs langues. Il peut s'agir d'interprétariat simultané avec mise à disposition de matériel et de techniciens ou d'interprétariat consécutif

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 04/03/2024 à 12h00, lire 11/03 /2024 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024**